



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري  
Хорошо + + + + + | Зєрєуєє | ӨНЄЖЄЄЄ  
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > La Présidente de la HACA s'entretient avec l'ambassadeur d'Ukraine au Maroc

[A](#) [1] [+A](#) [1]



## La Présidente de la HACA s'entretient avec l'ambassadeur d'Ukraine au Maroc

27 fév 2019

Mme Latifa Akharbach, Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), a reçu le 27 février 2019, **M. Yaroslav Koval, ambassadeur d'Ukraine au Royaume du Maroc.**

Lors de cette rencontre, la Présidente de la HACA a récapitulé à l'attention de l'ambassadeur ukrainien les principales évolutions connues par le système médiatique marocain depuis notamment la loi de 2002 libéralisant la communication audiovisuelle. Elle a ainsi mis en exergue le rôle spécifique joué par la HACA dans la réussite de cette libéralisation. Mme Akharbach a à cet égard mis l'accent sur les efforts déployés par le régulateur marocain, notamment en ce qui concerne la promotion des principes du pluralisme, de la diversité culturelle, de l'égalité de genre et de respect de la dignité humaine ce qui, a-t-elle précisé, représente une contribution importante et nécessaire au processus de consécration de l'Etat de Droit et des principes démocratiques que connaît le pays.

Pour sa part, M. Koval a présenté quelques caractéristiques du paysage médiatique ukrainien, en général, et audiovisuel, en particulier, notamment en matière de production nationale, de diversité linguistique et de complémentarité entre les secteurs public et privé.

Les deux parties ont également échangé autour des perspectives d'une future coopération entre la HACA et son homologue ukrainien, le Conseil National de l'Audiovisuel, tenant compte de nombreuses similitudes existant entre les deux institutions, notamment au niveau de leur composition, de leurs domaines d'intervention et des prérogatives que leur a confiées le législateur.

---

**Liens**

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>